

INFO OLIVE

Entretien et culture de l'olivier



avec
Certiphyto

INFOLIVE n° 20

11 Septembre

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de France Olive : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2019>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

MOUCHE



Les captures et les dégâts sont en nette augmentation. **Le niveau de risque passe à très élevé sur tout le territoire.** Il est impératif d'avoir une protection à jour contre la mouche.

DALMATICOSE

Les dégâts s'intensifient. Assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.

ŒIL DE PAON

Le risque est proportionnel aux défoliations rencontrées au printemps dernier : élevé dans les vergers sévèrement touchés, à moyen dans les parcelles peu touchées.

TEIGNE

Début des chutes liées à la teigne. Attendre le printemps prochain pour intervenir.

IRRIGATION

Tenez compte des dernières pluies.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (**FranceAgriMer**) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (**Afidol**), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



FranceAgriMer

FRANCE
Olive



PACA



Le Region
Occitanie
Pyrénées Méditerranée



Mons
terre de lumière

MOUCHE

☞ Observations * :

D'après le Bulletin de Santé du Végétal n°20 du 10 septembre 2019, les captures de mouches sont en nette augmentation depuis le début de semaine dernière sur l'ensemble de la zone oléicole : la moyenne des captures réalisées sur le réseau de piégeage a doublé, voire triplé selon les altitudes, Ce regain d'activité s'accompagne d'une **augmentation des piqûres de ponte avec développement larvaire** dans les vergers irrigués et dans les vergers ayant bénéficié de pluies durant le mois d'août. Les dégâts sont en général limités dans les vergers subissant un fort stress hydrique car les olives fripées restent moins attractives pour la mouche. Mais la situation pourrait rapidement évoluer compte tenu des dernières pluies.

☞ Évaluation du risque :

Le niveau de risque passe à très élevé sur tout le territoire oléicole :

- l'activité des mouches est actuellement très forte et elle tend à se renforcer au cours des jours qui suivent les pluies,
- les olives jusqu'ici fripées vont se gorger d'eau, ce qui les rendra plus attractives pour la mouche,
- les conditions climatiques des prochains jours restent très favorables à l'activité de la mouche, aux pontes et à la transformation des œufs en larves puis en mouches adultes.

☞ Préconisations :

Il est impératif de renouveler rapidement la protection contre la mouche, en fonction des pluies relevées et de la date de la dernière application. En cas de récolte précoce pour l'huile ou de récolte pour l'olive verte de table, le choix de votre protection tiendra compte des délais d'application avant récolte.

Matière active	Résistance au lessivage par les pluies	Persistance d'action	Délai d'application avant récolte
Kaolin : 1000 g/kg	20 mm cumulés, voire moins compte tenu des récents vents violents	selon l'érosion par le vent. Renouvellement conseillé une fois par mois.	absence de DAR
Kaolin : 99%			28 jours
Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg			28 jours
Spinosad : 0,02 %	10 mm cumulés	moins de 5 jours	7 jours
Deltaméthrine : 15 g/L	20 mm cumulés	10 jours	7 jours
Lambda cyhalothrine : 100 g/L	20 mm cumulés	10 jours	7 jours
Phosmet : 500 g/kg	50 mm cumulés	10 jours si le pH de la bouillie est abaissé à 5, contre quelques heures à pH 8	28 jours

L'argile blanche calcinée reste le meilleur rempart contre les piqûres de ponte **et** contre le développement de la dalmaticose, en particulier lorsque les parcelles sont environnées d'oliviers non-traités. En cas de dégâts concomitants de dalmaticose, nous vous déconseillons l'emploi de l'Imidan 50 WG du fait de son action limitée contre les piqûres de ponte (action principalement ovicide).

Dans les vergers les plus sensibles à la mouche, le mélange argile blanche + deltaméthrine ou argile blanche + lambda cyhalothrine renforcera la protection contre la mouche (mélange interdit avec l'Imidan 50 WG à base de Phosmet).

La page 4 présente un rappel des principales stratégies de lutte contre la mouche.

DALMATICOSE

☞ Observations * :

Les dégâts de dalmaticose s'intensifient dans la plupart des secteurs, en particulier dans les vergers sensibles à la mouche (oliviers irrigués et/ou variétés Bouteillan, Ascolana, Tanche, Cayet Roux...) ainsi que dans les parcelles déjà touchées au cours des années précédentes.

☞ Évaluation du risque :

Le niveau de risque étant corrélé à celui de la mouche, **le niveau de risque passe à élevé dans les vergers sensibles et déjà touchés en 2018.**

☞ Préconisations :

Si des symptômes de dalmaticose sont observés, il est impératif de renouveler rapidement la protection contre la mouche, en fonction des pluies relevées et de la date de la dernière application (voir chapitre « mouche » en page 2). L'application d'argile blanche calcinée reste le moyen le plus efficace pour se prémunir de la dalmaticose.

OEIL DE PAON

☞ Observations * :

Les dégâts causés par l'œil de paon ont été importants au printemps dernier. Des feuilles tachées persistent au sein des vergers touchés et l'inoculum reste bien présent.

☞ Évaluation du risque :

Les conditions climatiques sont propices au développement de l'œil de paon : le maintien de conditions humides et la baisse des températures favorisent la dispersion et la germination des spores.

Le risque est proportionnel aux défoliations rencontrées au printemps dernier : élevé dans les vergers sévèrement touchés, à moyen dans les parcelles peu touchées.

☞ Préconisation :

Il est impératif de maintenir une protection contre l'œil de paon par un traitement préventif à base de cuivre, pour limiter la propagation et la multiplication du champignon, en particulier sur les vergers défoliés au printemps dernier. La maladie sera plus difficile à endiguer aux mois d'octobre et novembre, compte tenu de la proximité de la récolte (respectez les DAR), du risque accru de lessivage des traitements et du raccourcissement du cycle du champignon.

Si aucun traitement fongicide n'a été réalisé depuis la fin de printemps, prévoyez l'application d'un cuivre à la dose de 1 kg/ha de cuivre-métal (dans la limite de 4 kg/ha/an de cuivre-métal, et de la dose homologuée pour le produit utilisé). Les produits cupriques (sauf Cuproxyde Macclesfield 50) sont mélangeables avec la plupart des spécialités employées dans la lutte contre la mouche (sauf Imidan 50 WG).

Nous vous rappelons que la couverture cuprique n'est que préventive, et qu'elle doit donc être en place au moment des conditions favorables aux contaminations.

TEIGNE

Les premières chutes d'olives attribuées à la teigne sont actuellement observées. Ces olives tombées au sol se reconnaissent au trou visible au niveau du point d'attache du pédoncule. Aucun traitement n'est possible en septembre sur la génération carphophage de la teigne. Attendre la prochaine floraison pour appliquer un insecticide à base de *Bacillus thuringiensis*.

RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

- Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges en nombre significatif.
- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 20 à 25 mm (ou 35 à 40 mm si vous utilisez un mouillant).

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Baikal WP, Sokalciarbo WP	Kaolin : 1000 g/kg	30 kg/ha (mais 50 kg/ha lors de la première application).
Argi Nature, Argical Pro	Kaolin : 99%	
Surround WP Crop Protectant	Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg	

Comme barrière minérale, il est également possible d'utiliser le talc qui est reconnu comme « substance de base » par la Commission Européenne dans la lutte contre la mouche.

➤ ADULTICIDES BIOLOGIQUES AVEC APPAT

→ **Syneïs appât** : Insecticide autorisé en agriculture biologique.

La bouillie doit être appliquée sur 10% de la surface de l'arbre (de préférence zone sud-ouest) avec des grosses gouttes (changer de buse et/ou diminuer la pression). Deux applications sont à réaliser à 7 jours d'intervalle. Le nombre d'applications est limité à 4 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Syneïs Appât	Spinosad : 0,02 %	1,2 L/ha

➤ ADULTICIDES PRÉVENTIFS DE SYNTHÈSE

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci n'ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouches augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (>8mm).

→ **Deltaméthrine et Lambda-Cyhalothrine** : La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent. Ces produits sont très toxiques et dangereux. Le nombre d'applications de deltaméthrine est limité à 3 par an, et celui de la lambda-cyhalothrine l'est à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech, Decline 1.5 EW, Deltastar, Vivatrine EW	Deltaméthrine 15 g/L	0,083 L/hL
Envergure, Estamina, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo.	Lambda cyhalothrine 100 g/L	0,110 L/ha

➤ OVICIDES CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Cette stratégie est préconisée à partir du 3^{ème} vol qui débute généralement à partir de la mi-août dans les secteurs les plus précoces (basse altitude). Les produits ovicides s'appliquent au moment où l'activité de ponte des mouches est importante, c'est-à-dire quand les captures augmentent. Quatre à cinq jours après la ponte, il est déjà trop tard pour traiter : ces produits ne sont pas efficaces sur les larves. Le nombre d'applications est limité à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Imidan 50 WG	Phosmet : 500 g/kg	1,5 kg/ha

**Produit efficace
sur les œufs.
Pas sur les larves.**

Pour une meilleure persistance d'action de l'Imidan 50 WG, il est primordial d'acidifier l'eau de la bouillie si elle est alcaline : le pH recommandé est 5,5. L'acidification de l'eau peut se réaliser avec de l'acide citrique ou sulfurique.

IRRIGATION

☞ Données climatiques :

Depuis le 2 septembre, les besoins en eau ont augmenté dans les zones les plus ventées. Ainsi, les ETP moyennes ont été comprises entre 3,5 et 5,5 mm par jour selon les secteurs. Les pluies du 10 septembre ont été plus abondantes de l'est des Bouches-du-Rhône aux Alpes-Maritimes ainsi que dans les Pyrénées-Orientales. Ailleurs, la situation de sécheresse persiste, avec des pluies généralement inférieures à 20 mm.

Relevés météo du 2 septembre au 10 septembre 2019		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Cumul en mm sur la période	ETP	41	46	39	35	35	32	36	41	45	46	47	49
	Pluies	8	13	24	45	43	29	10	4	10	14	17	40
ETP moyenne en mm / j		4,5	5,1	4,3	3,9	3,9	3,5	4,0	4,6	5,0	5,1	5,2	5,5

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Sources données météo : CIRAME / SCP

Compte tenu de l'état de sécheresse, des **arrêtés de restriction d'usage de l'eau** ont été publiés dans la plupart des départements (sauf Alpes-Maritimes) : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

☞ Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de précipitations :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 3 j (mm)	1,8	2,0	1,7	1,5	1,5	1,4	1,6	1,8	2,0	2,0	2,0	2,1
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 7 j (mm)	5,1	5,7	4,8	4,3	4,3	4,0	4,5	5,1	5,6	5,7	5,8	6,2
	10 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 9 j (mm)	7,8	8,7	7,3	6,6	6,6	6,1	6,9	7,8	8,6	8,7	8,9	9,4
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		10	12	10	9	9	8	9	11	12	12	12	13

Pour rappel, $1 \text{ mm d'eau} = 10 \text{ m}^3 / \text{ha}$ ou encore $1 \text{ litre} / \text{m}^2$. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m^2), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m^2 par défaut.

Les apports à prévoir en micro-jet sont fixés pour du matériel avec une portée de jet d'1,5 mètre (tache humide de 3 mètres de diamètre). En cas de portée inférieure, le volume d'eau apporté doit être revue à la baisse, ce qui est compensé par des arrosages plus rapprochés.

Les apports à prévoir correspondent à l'ETP entre deux arrosages, à laquelle est appliqué un coefficient propre à l'olivier et aux modalités d'irrigation (plus d'informations dans le bulletin n°14) :

Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre - arrosage tous les 3 jours	Coefficient = 13 % de l'ETP
	6 goutteurs / arbre - arrosage tous les 7 jours	Coefficient = 16 % de l'ETP
	10 à 12 goutteurs / arbre - arrosage tous les 9 jours	Coefficient = 19 % de l'ETP
Micro-jet, aspersion, gravitaire - arrosage tous les 10 jours		Coefficient = 23 % de l'ETP tenant compte des pertes par évaporation

☛ **Ajustez la conduite de votre irrigation en fonction des pluies relevées :**

- pluies cumulées inférieures à 10 mm : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations d'apports données dans le tableau ci-dessus.
- pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm : ces pluies profitent grandement aux oliviers. Réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations d'apports données ci-dessus.
- pluies cumulées supérieures à 40 mm : suspension des arrosages.